MUNICIPALITÉ
DE LAC-BEAUPORT

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT

AVIS DE PROMULGATION

À tous les contribuables de la municipalité de Lac-Beauport;

Avis public est par les présentes donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité;

Que ce conseil municipal, lors de la séance ordinaire tenue le 5 mai 2025, a adopté le **Règlement 765** intitulé : **« Règlement d'emprunt d'un montant de 3 210 000 $ pour l'acquisition des lots 6 605 126 et 6 605 127 du cadastre du Québec (chemin du Moulin) »**.

Toute personne intéressée à consulter ce règlement est invitée à se présenter au secrétariat de la Municipalité durant les heures de bureau. Le règlement sera déposé sur le site Internet ultérieurement.

DONNÉ À LAC-BEAUPORT, ce 4e jour du mois de septembre 2025.

Richard Labrecque
Directeur général et greffier-trésorier

65, chemin du Tour-du-Lac
Lac-Beauport (Québec)
G3B 0A1
Tél.: 418 849-7141

www.lac-beauport.quebec